

connaît pas la valeur de la cargaison. Cette barque était classée dans les Lloyds anglais.

La goëlette *Mabel Claire*, de Liverpool, N.-E., partit de St. Augustin, côtes du Labrador, le 22 octobre, avec un chargement de poisson pour Liverpool, N.-E., et peu de temps après son départ elle donna contre un rocher près de cet endroit, et se perdit complètement. Elle jaugeait 144 tonneaux enregistrés, et valait \$7,500, et était assurée pour \$6,000. Les circonstances du naufrage de cette belle goëlette étaient telles qu'on a jugé désirable d'instituer une enquête pour connaître la cause de cet accident, et le capitaine P. A. Scott, M. R., président du bureau des examinateurs des capitaines et seconds, reçut instruction de commencer cette enquête; il fut d'opinion que la perte de la goëlette a eu lieu parce que le pilote s'était trompé sur la position du récif contre lequel le navire avait frappé, et que tous les efforts possibles ont été faits pour sauver le navire et la cargaison après l'accident. Cette goëlette appartenait à Matthew McLeod et autres, de Liverpool, N.-E.

Une petite goëlette, appelée *James Scott*, 7 ans d'existence, 30 tonneaux enregistrés, appartenant à Port-Dover, Ontario, fut assailli par un grain et chavirée le 16 juin dernier, dans le cours d'un voyage de Buffalo à Port-Burwell. Ce sinistre a causé la perte de 5 personnes. Deux des hommes de l'équipage furent recueillis par la barque *Nellie Berk* et débarqués au phare de Long Point, lac Érié. La goëlette naviguait sous lest et valait \$700. Elle appartenait à M. Masson Hill, de Port-Burwell, Ontario.

Le bateau à vapeur *Lake Breeze*, de Windsor, Ont., jaugeant 198 tonneaux enregistrés, fut incendié par des étincelles provenant de la cheminée et complètement brûlé pendant qu'il était au quai de Leamington, lac Érié. Le feu prit la nuit et une personne perdit la vie. Ce bateau avait 10 ans d'existence, et valait \$10,000; il était assuré pour \$5,000 et appartenait à M. J. Laframboise, de Windsor, Ont.

Le bateau à vapeur *Mary R. Robertson*, 10 ans d'existence, de Chatham, Ont., jaugeant 257 tonneaux enregistrés, fut brûlé à Parry-Sound, dans la baie Georgienne, le 22 juillet dernier, pendant qu'il prenait un chargement de bois pour Chicago. Le bateau était amarré à environ trois cents pieds d'un chantier dans lequel le feu s'était déclaré, et le fort vent qu'il faisait alors, poussa le feu vers le bateau. Ce dernier fut complètement détruit et valait \$18,000. Aucune perte de vie par cet accident. Ce bateau appartenait à MM. Beard et Rookledge, de Kincardine, Ont.

Le bateau à vapeur *Silver Spray*, de Port-Dalhousie, jaugeant 142 tonneaux enregistrés, fut brûlé dans ses quartiers d'hiver, le 29 mars dernier, à Owen-Sound. On ne connaît pas la cause de cet incendie. Ce bateau avait 13 ans d'existence et valait \$18,000. Il était assuré pour \$10,000. Ce sinistre ne causa aucune perte de vie.

Le bateau à vapeur *Quebec*, de Sarnia, 4 ans d'existence, appartenant à la Compagnie de Transport du Nord-Ouest, s'échoua sur les battures Mégantic, lac Huron, le